

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

22<sup>ème</sup> année - N° 4054 - Vendredi 28 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT AÉRIEN

## Bientôt une ligne Moroni - Le Caire par Egyptair



*Les responsables du groupe Egyptair s'est montré prêt à accompagner les Comores dans leur projet de création d'une compagnie aérienne nationale. Ils ont également annoncé le besoin d'ouvrir une ligne Le Caire-Moroni-Le Caire.*

Une délégation égyptienne a atterri à Moroni le 22 janvier pour une mission de prospection de 5 jours. Conduite par le vice-président du conseil d'administration du groupe Egyptair, la délégation a pu rencontrer de nombreux acteurs de différents secteurs dont le tourisme, l'économie ou encore les transports. Avant de

regagner leur pays, la délégation a été reçue par le chef de l'Etat avant de rencontrer par la suite le ministre des transports maritimes et aériens Ahmed Ali Bazi. Le chef de la mission Mohamed Moussa a salué le déroulement des échanges et des négociations et l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Ce dernier qui est pilote de formation a indiqué que leur voyage répondait à une invitation du ministère des transports. « Les rencontres avec les autorités étaient basées sur deux sujets dont le projet de mise en place de la compagnie aérienne nationale et l'ouverture d'une ligne aérienne Moroni-Le Caire », précise-t-il.

LIRE SUITE PAGE 3

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 31 Janvier 2022**

**Lever du soleil:**

**05h 57mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 40mn**

Fadjr : **04h 48mn**

Dhouhr : **12h 23mn**

Ansr : **15h 55mn**

Maghrib: **18h 43mn**

Incha: **19h 57mn**



## JEUNESSE ET PAIX

## Le Forum International sur la Jeunesse et la Paix a baissé les rideaux

*Le 1er Forum International sur la Jeunesse et la Paix, a levé le rideau ce mercredi 26 janvier en présence du président de l'Assemblée de l'Union des Comores Moustadroine Abdou. Organisé en partenariat avec le conseil mondial pour la tolérance et la paix, il avait réuni plus d'une cinquantaine de personnes venues du monde entier pour étudier sur des thématiques liées à la jeunesse en particulier mais aussi à la violence et la préservation de la paix sociale.*

Après deux jours d'une intense activité, les travaux du premier Forum International sur la Jeunesse et la Paix sont terminés ce mercredi 26 janvier. Mais avant la fermeture, un dernier panel était soumis à la discussion des conférenciers. Intitulé, Opérationnalisation du Fonds National pour l'Initiative un Jeune un Emploi, le panel a suscité l'engouement des participants

au Forum. Ce fonds national s'appuie sur la loi 21-007/AU dite loi Zoubeiri, une loi qui vise à financer des jeunes porteurs de projet afin de les sortir de la précarité.

Elle vient en appui à des initiatives existantes et déjà opérationnelles comme l'a rappelé le président de séance, le Ministre des finances Kamaldini Soeuf. Le plan de Développement France-Comores en est la parfaite illustration comme l'a rappelé le grand argentier. Doté d'une enveloppe de 150 millions d'euros, elle vise sur 3 ans de sortir des jeunes porteurs de projets de la précarité. L'objectif du gouvernement est de doter les quelques 78 000 jeunes âgés entre 15 et 39 ans (soit 18% de la population) des moyens nécessaires à la constitution de leurs petites entreprises dans des domaines divers et variés. « Nous avons déjà sorti une enveloppe de 900 millions au bénéfice de 87 jeunes porteurs de projets », dit-il.

La formation doit être la priorité

pour donner les outils aux jeunes qui ont la volonté d'entreprendre. Une idée appréciée par les jeunes mais, qui trouvent que parfois il y'a un décalage entre le discours officiel et ce qui se vit dans la réalité. « Nous avons l'impression que c'est les mêmes personnes qu'on priorise dans ces genres d'initiatives », se plaint un jeune universitaire qui a pris part au Forum comme bon nombre de ses camarades. Et d'ajouter que « si les initiatives sont nombreuses mais, rares sont les résultats sur le terrain ».

Un point de vue que ne partage pas le chancelier à l'échiquier qui trouve que les jeunes sont entrain de s'approprier les idées d'émancipation. « Nous avons lancé un appel à candidatures pour les agents comptables, les directeurs de ressources humaines et les directeurs de affaires financières. Et sur à peu près 80 postes à pourvoir, nous en avons déjà reçu plus de 600 dossiers à candidature », précise l'argentier de



l'Etat.

Prenant la parole en tant que paneliste, l'ambassadeur des Comores à l'UNESCO Dr Mohamed Bajrafil à exhorté les jeunes comoriens à sortir des sentiers battus et à s'approprier la philosophie du travail

comme l'exigeait en son temps le prophète Muhammed(saw), qui a dit que la meilleure personne aux yeux de Dieu c'est celle qui est utile. Et comment l'être si ce n'est dans le travail.

AS Badraoui

## CÉLÉBRATION DU 118ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'AL-MAAROUF

## Quel rôle les Cheikhs des Confréries soufies notamment Al-Maarouf ont-ils joué dans l'expansion de l'islam aux Comores ? (1ère partie)

*Dimanche 30 janvier 2022, les musulmans des Comores notamment les Mourid - Adeptes de la tariqat Shadhuliyyat - vont célébrer la 118ème année grégorienne de la mort de Saïd Muhammad Bin Cheikh Al-Maarouf, un des propagateurs de cet autre « visage de l'Islam » que sont les confréries soufies. Quel rôle les Cheikhs des Confréries soufies notamment Al-Maarouf ont-ils joué dans l'expansion de l'islam aux Comores ? C'est à cette question que l'auteur de cet article tente de répondre sans prétention aucune, ni fausse modestie.*

Bien qu'elles soient des mouvements assez anciens dans le monde arabe, les confréries aux Comores sont des institutions relativement récentes, puisqu'elles datent de la deuxième moitié du 19ème siècle, comparativement à l'islam qui y serait déjà présent dès les premières années de l'hégire. Dès cette époque, les confréries avaient commencé de jouir d'une très grande importance auprès des comoriens. Elles tiennent une place tellement importante dans leur vie qu'on dit que "l'intensité de la vie religieuse se mesure à la faveur dont jouissent les confréries religieuses".

Elles sont très largement répandues, surtout à Ngazidja et à Ndzuani où pratiquement tout comorien fait partie d'une confrérie. Les comoriens reçoivent dès leur jeune âge, par le biais de l'école coranique, un enseignement élémentaire spécifique pour qu'ils puissent, dans l'avenir, intégrer une confrérie. La plus importante de ces confréries est de très loin, la confrérie Chadhuliyyat, introduite aux Comores par Abdallah

Darwich et propagée par Saïd Mohamed Bin Cheikh Al-Maâruf. Les autres confréries qui présentent une importance moindre que la Shadhuliyya sont la Qadiriyya, la Rifaiyya, la Dandarawiyya et la Alawiyya.

La Qadiriyya : fondée en 1127 à Bagdad par Sayyid Abdel Kader Al-Djilani, né à Nif en 1077 et décédé en 1166 à Bagdad, la confrérie Qadiriyya est partie de Zanzibar avant de s'implanter aux Comores. A Zanzibar, cette confrérie a été introduite par Saïd Omar al-Qullataïn dont la tombe se trouve à Welezo, une banlieue de Zanzibar. Son développement et sa diffusion sont dus au Cheikh Uwais qui reçut l'initiation à la Qadiriyya de ce dernier. De Zanzibar où elle jouit encore de nos jours d'une grande popularité, la Qadiriyya a été introduite aux Comores, vers la fin du 19ème siècle, par Cheikh Mohamed Ahmed, qui en fut le principal propagateur. Cheikh Mohamed Ahmed est un grand comorien, décédé en 1930 et dont la sépulture se trouve à Ntsoudjini, son village natal. La Qadiriyya compterait environ 20% des Grand Comoriens et 5% de Mahorais. Elle possède plusieurs zawayas dont la principale est celle de Moroni, fondée par Madame Salimata Hamissi.

La Rifaiyya : cette confrérie a été fondée par Ahmed Ben Ali Abu Al Abbas Al-Rifai, mort le 22 Djumada 1578 de l'hégire correspondant au 23 Septembre 1183 à Umm Abida dans le district de Wasit en Irak. Comme la Qadiriyya, la Rifaiyya est partie, elle aussi de Zanzibar avant d'être introduite aux Comores par le Cheikh Saïd Salim Ben Saïd Ahmed Al-Hamidi. C'est à Zanzibar que celui-ci a reçu l'initiation à la Rifaiyya avant d'initier, à son tour, le

Cheikh Ahmed Ben Mohamed Ben Hamisse Al-Hadrami qui fut le véritable et principal propagateur de la Rifaiyya dans tout l'archipel. C'est de lui encore que la Rifaiyya fut développée et répandue de manière spectaculaire à Zanzibar au cours de la deuxième moitié du 19ème siècle. Ces deux Cheikhs moururent l'un et l'autre respectivement en 1809 et en 1945 à Mutsamudu (Ndzuani) d'où ils sont originaires et où leurs mausolées sont l'objet de vénération. La Rifaiyya s'est beaucoup développée à Anjouan où elle regroupe 30% des Anjouanais. Elle regroupe également 10% des Grand Comoriens, 20% de Mohéliens et 20% de Mahorais.

La Dandarawiyya : c'est une branche de l'Ahmadiyya dont le fondateur est Sayyid Mohammad Al-Dandarawi, mort en 1908 après J.C. à la Mecque en Arabie Saoudite où il l'a créée en 1885. Cette confrérie qui jouit d'une moindre popularité chez les comoriens, a été introduite aux Comores par Saïd Muhammad Abdourahman, lui-même initié par un Egyptien dénommé Saïd Muhammad B. Ali.

La Alawiyya : cette confrérie qui passe pour « un club de gentlemen » sélect et élitiste, a été fondée par Sayyid Saadat Al-Alawi dans l'Hadramaout au XIIIème siècle. Aux Comores où elle regroupe particulièrement les Charifs qui sont les descendants du Prophète, elle a été représentée de son vivant par Saïd Omar Ben Sumaït, Grand Mufti des Comores, décédé en 1976. Sa doctrine est exprimée dans le "Wasilat" que les fidèles lisent solennellement dans la plupart des manifestations religieuses et coutumières notamment lors des « madjlis », un des rituels du fameux Grand Mariage.

La Shadhuliyya : moins élitiste que la précédente, la confrérie Shadhuliyya de la branche Al-Yashurtiyya est introduite aux Comores au 19ème siècle par Cheikh Abdallah Darwêche mais propagée par Saïd Mohamed Al-Maarouf dont on célèbre chaque année l'anniversaire de la mort. Mais qui est donc ce personnage dont tout un peuple se reconnaît dans la biographie ?

La naissance de Saïd Mohamed Bin Cheikh Al-Maâruf n'est pas sans rappeler celles des grands saints musulmans ou des grands marabouts africains comme EI-Hajj Omar Tall ou Ahmadou Bamba, respectivement fondateurs des confréries Tidjani et Mouridi en Afrique de l'Ouest. Comme chez ces derniers, sa naissance est entourée de plusieurs légendes. Elle serait une faveur que Dieu a accordé au Cheikh Abdallah Bin Abi Bakr, son père, qui désirait avoir un garçon de son épouse Saïdat Moina Mkou. C'est ainsi que par la grâce divine, est né Saïd Mohamed Bin Cheikh Al-Maâruf, en l'année 1270 de l'hégire correspondant à l'année 1852 de l'ère chrétienne, dans une maison dénommée Chachagnongo, située à Moroni.

Dès son plus jeune âge, Al-Maarouf s'était voué à la recherche de la science divine et du savoir religieux qui lui ont permis d'atteindre une très haute spiritualité. Non seulement il étudiait les belles-lettres, du droit, de la grammaire et de la science des traditions mais il se préoccupait également de connaître les sciences auxiliaires comme le soufisme qui, pense-t-il alors, allait contribuer de le rapprocher de Dieu.

Al-Maarouf s'était d'abord affilié à la confrérie Qadiriyya placée sous le patronage de Cheikh Uwais à Zanzibar. Quant à la confrérie Shadhuliyya, il



l'aura découverte grâce au Cheikh Abdallah Darwêche qui fut son Maître spirituel et qui lui en a facilité l'accès. Al-Maâruf disait à ce propos : "J'ai trouvé trois choses dans cette Voie et non quatre. La première, je l'ai reçue du Prophète. La deuxième est de Saïd Abu Al-Hassan Shadhili. La troisième est de Saïd Abdallah Darwich. Pour celle du Prophète, voici ce que j'en dirais : "lorsque dans mon extase, je me suis avancé vers lui, il m'a repoussé en disant : Tu n'arriveras à moi que par le Cheikh Abdallah Darwich." C'est au lendemain de cette vision que Maarouf a rencontré Cheikh Abdallah Darwêche qui lui confia le « Dépôt de la Voie Shadhuliyya », que lui-même avait reçu d'Ali Nur Din Al Yashurtu au cours ses pérégrinations en Syrie et aux pays du Croissant Fertile.

Par Mohamed Djalim Ali

(Suite dans notre prochaine édition)

## TRANSPORT AÉRIEN

## Bientôt une ligne Moroni-Le Caire par Egyptair

## Suite de la page 1

Le chef de la délégation a pris en compte les demandes formulées par la partie comorienne et vont les transmettre aux autorités égyptiennes. « Nous espérons que tout s'accomplira bientôt. Car l'arrivée des

vols d'Egyptair bâtira la base du partenariat entre les deux pays », annonce le chef de la délégation sans donner la date du vol inaugural. De son côté, l'ambassadeur comorien auprès de l'Égypte, Antoy Affandi a avancé une période de deux mois. « La délégation s'est

entretenu avec les agences de voyages des Comores mais, ils ne se sont pas mis d'accord en tout cas pour l'instant sur certains points », montre celui qui a parlé à la place du ministre des transports.

« La compagnie égyptienne est présente dans de nombreux pays

africains et ses vols arrivent jusqu'en Tanzanie. L'inauguration d'une ligne à Moroni bénéficiera à notre diaspora qui réside en France en raison des prix attractifs d'Egyptair », précise l'ambassadeur. Sur le sujet de création de la compagnie nationale, la délégation égyptienne a montré sa disponibilité

d'accompagner la partie comorienne. « Le ministre des transports va envoyer un courrier en Égypte. Une fois le partenariat scellé, on signera les accords et les engagements », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

## PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH

## La réunion du 3ème comité de pilotage a validé le plan de travail 2022



Pour valider le plan de travail budgétisé du Projet de relèvement post Kenneth pour 2022, les parties prenantes ainsi que le comité de pilotage ont tenu à Moroni la troisième réunion. Elle a pour but de mettre la pendule en marche sur les activités à réaliser durant cette année à savoir l'étude du littoral comorien, l'étude routière des tronçons RN3-RN2, la réhabilitation des infrastructures communautaires, etc.

Le projet de relèvement Post Kenneth a ouvert hier jeudi 27 janvier à Moroni sa troisième réunion du comité de pilotage. Cette réunion a vu la présence du directeur général de la sécurité civile Takfine Ahmed et du secrétaire général du ministère de l'aménagement du territoire Saindou Djazila ainsi que les parties prenantes. Son objectif est de se pencher sur une évaluation du projet conformément aux objectifs du gouvernement. Elle

consiste aussi à valider le plan de travail budgétisé du projet pour 2022. Et plusieurs activités sont à retenir, à savoir l'étude du littoral comorien, l'étude routière des tronçons RN3 et RN2, la réhabilitation des infrastructures communautaires, la construction de salles de classe, etc. sur l'ensemble du territoire.

Dans son allocution, le secrétaire général du ministère de l'aménagement, Djazila Saendou a salué les efforts déjà fournis et a montré que le soutien et l'accompagnement de ce comité de pilotage en faveur de l'unité gestion de projet (UGP) sont cruciaux dans la réussite des missions assignées. « J'appelle tous les membres du comité de pilotage à l'union sacrée autour de ce projet. Je réitère également le souhait que l'UGP et la Banque examinent la possibilité de trouver des solutions pour donner satisfaction aux préoccupations exprimées pour soutenir et

motiver les membres du comité et de tenir compte de leurs avis et recommandations ainsi que ceux du gouvernement pour atteindre les objectifs attendus par la population », souligne-t-il avant d'ajouter que « la réunion a trois objectifs : la présentation du rapport d'activité du deuxième semestre 2021, la présentation et approbation du plan de travail annuel budgétisé et la présentation de la charte et l'audit interne avec intégration des amendements ».

Le ministère ainsi que la Banque mondiale s'engagent à accompagner le projet pour atteindre et consolider les objectifs visés. « Je salue les efforts de tous les partenaires bi et multilatéraux qui, de manière coordonnée et efficace apportent leur soutien au gouvernement et particulièrement notre ministère en vue de

relever les défis du secteur des bâtiments et travaux publics aux Comores », lance-t-il.

Pour rappel, depuis la tenue de la précédente réunion, plusieurs activités ont été menées par l'UGP et réalisées par le projet post Kenneth. Sur 84 actions prévues, plus de 42 sont entièrement réalisés et d'autres sont en cours. Les plus marquantes sont les contractualisations avec le consultant pour l'élaboration de la chaîne de valeurs, de l'experte junior en violence basée sur le genre (VBG), l'ONG de facilitation sociale et le cabinet en charge de l'étude de diagnostic général de l'érosion côtière sur l'ensemble du littoral comorien.

Andjouza Abouheir

## ACTUALITÉ DE MOHÉLI EN BREF

## Covid-19 : 0 nouveau cas et 0 cas actif

Cela fait 9 jours déjà que Mohéli n'a enregistré aucun nouveau cas de covid-19 et 3 jours depuis que le tableau n'affiche plus de cas actifs. Une situation dont s'est félicité le coordinateur insulaire de la riposte anti-covid Dr Hassanaly Abdoulanziz, lors d'un point de presse tenu mercredi dernier à la DRS. Il a tenu à remercier tout le personnel de santé, les partenaires et les autorités politiques pour les efforts fournis par la grâce de dieu. « Le plus difficile reste de maintenir le 0 cas par une surveillance rigoureuse » prévient le coordinateur.

## La campagne de vaccination pour la deuxième dose a débuté ce jeudi

La campagne de vaccination de la deuxième dose de la 4ème cohorte bis a débuté ce jeudi 27 janvier dans l'ensemble de l'île. Les équipes vont se déployer dans toutes les régions de l'île, villages et quartiers à la recherche de 7822 personnes à vacciner, du jeudi au dimanche et espérer atteindre 47% de couverture vaccinale. Ainsi, toutes les personnes qui ont reçu leur première dose sont priées de se présenter auprès des équipes de terrain pour se faire administrer leur dose de rappel et espérer atteindre l'immunité collective.

## Des feuillets du saint coran utilisés par des fumeurs de cannabis

Incroyable mais vrai ! Deux toxicomanes connus sous les pseudonymes de Zambic et Bacayoko ont été surpris entre Ndrondroni et Ouallah-II dans la région de Mledjelé en train de fumer de la drogue enroulée sur des feuillets du Coran. Ces jeunes ont été directement transférés à la maison d'arrêt de Badjo en attendant leur sort.

## L'affaire « insulte d'Ibrahim Kaiva Ali » est loin d'être close

Un groupe de femmes très remonté se trouvait ce mercredi devant le palais de justice de Fomboni pour soutenir le jeune Joli. Ce dernier serait accusé, pour rappel, d'être à l'origine de la publication sur les réseaux sociaux des propos injurieux d'Ibrahim Kaiva Ali (qui serait de Hamahamet à Ngazidja) à l'égard de wa Mwali et du gouverneur de l'île. Joli devait comparaître au tribunal de première instance de Fomboni ce mercredi après 4 jours de garde à vue à la gendarmerie. Mahamoud Ali, celui qui est accusé de publier l'audio sur les réseaux sociaux se trouve toujours au service des urgences du CHRI de Fomboni. Ces femmes qui se disent prêtes à tout, mettent en garde tous ceux qui tenteront d'emprunter le chemin d'Ibrahim Kaiva Ali et s'indignent contre la procédure « pendant que l'auteur même de l'acte circule librement.

## AFFAIRE DES IMPORTATEURS DE BÉTAIL

## Dahalani se défend contre les accusations des commerçants

Le patron de la Société Comorienne des Ports Saïd Salim Dahalani n'est pas resté indifférent face au syndicat des importateurs de bétail qui a accusé la capitainerie de Moroni de compromettre le processus de dédommagement dû aux commerçants en cas d'incident lié au transport maritime des produits entre Dar es Salam et Moroni.

Devant la presse hier, le directeur général de la société comorienne des ports a reproché aux commerçants locaux d'insouciance vis-à-vis de la sécurité et la protection de leurs produits depuis Dar es Salam et Madagascar jusqu'au port de Moroni. Il reconnaît en retour que les commerçants n'ont pas la permission d'accéder au port de Dar es Salam pour vérifier les conditions de chargement de leurs marchandises.

« Nos commerçants connaissent bien tous les types de bateaux qui transportent leurs produits. Donc il faut poser la question au transitaire sur le type de bateau qui va transporter les produits. Et ainsi, ils peuvent accepter ou refuser pour



éviter le risque », avance Saïd Salim Dahalani, tout en montrant que les navires qui transportent les animaux de consommation sont des boutres déjà usés. « Nous avons 4 navires saisis au port depuis longtemps. Voire même, il y a en un qui est là depuis 6 ans. Et puisque ce sont des bateaux déjà usés, les pièces tombent et détruisent le port. Donc le mieux c'est de laisser ces épaves dégrader le port alors que 3 ans sont passés sans un compromis entre les responsables du bateau et les commerçants ? », se demande-t-il.

Le patron de la SCP a fait comprendre qu'aucun navire retenu par

la justice ne quitte le port sans une main levée. Et de rassurer par la suite qu'il va effectuer un voyage officiel avec le ministre du transport maritime à Dar es Salam pour rencontrer les autorités tanzaniennes dans l'objectif de discuter sur le renforcement de LA sécurité et le contrôle sur les conditions de chargement au port de Dar es Salam à destination de Moroni. « Nous allons discuter sur les types de navires de chargement. Nous voulons des types de navires que même si il y'a une forte tempête, le bétail transporté sera assuré », conclut-il.

Kamal Gamal

Rassemblé par Riward



**ASCOBEF**

ASSOCIATION COMORIENNE  
POUR LE BIEN-ETRE  
DE LA FAMILLE

**Poste : CHARGE DES PROGRAMMES JEUNES DE L'ANTENNE DE NGAZIDJA**

**Direction :** Programmes

**Lieu d'affectation :** Centre d'Information et d'Education des Jeunes de Moroni

**Responsabilités :**

Sous la supervision du Coordinateur National des Programmes, le ou la titulaire de ce poste est responsable de la gestion de l'organisation, la coordination, de la planification et la supervision de toutes les activités des projets jeunes mises en œuvre par le Centre d'Information et d'Animation des Jeunes de Moroni.

- \* Il/elle élabore des plans d'action et d'activités périodiques conformément aux objectifs de l'ONG et anime en collaboration avec les jeunes du Mouvement Action Jeune (MAJ), les activités de communication pour le changement de comportement en matière de SR, notamment les causeries éducatives, les tables rondes, les campagnes de sensibilisation à l'intérieur et à l'extérieur du Centre d'Education des Jeunes.

- \* Il/elle développe et maintient le partenariat avec les organisations de jeunes des Districts de Santé.

- \* Il/elle assure l'encadrement et l'accompagnement psychosocial des adolescents/jeunes sur les questions liées à la SR.

- \* Il/elle documente les réalisations de la structure à travers la soumission des rapports périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels).

- \* Il/elle assure la référence et la contre-référence des jeunes

## UNION DES COMORES

Moroni / Coulée de lave

B.P 524 – Tél (269) 773 53 01 – Fax : 773 52 72

Email : [ascobef94@gmail.com](mailto:ascobef94@gmail.com)

## AVIS DE RECRUTEMENT

au niveau de la clinique ASCOBEF Moroni et ses partenaires.

- \* Il/elle assure la formation continue des jeunes et des leaders des groupes organisés identifiés sur les questions de Santé de la Reproduction des Adolescents et collabore avec les organisations de jeunes sollicitant les services de l'ASCOBEF.

- \* Il/elle contribue à l'élaboration des supports éducatifs destinés aux adolescents/jeunes et gère rationnellement les ressources matérielles et financières mises à sa disposition conformément aux objectifs de l'ASCOBEF.

- \* Il/elle protège le patrimoine du Centre des Jeunes et veille à son maintien en bon état, notamment en ce qui concerne le matériel informatique, la documentation affectée à la structure, le matériel ludique, le matériel didactique et les contraceptifs.

- \* Il/elle donne un appui administratif et soutient le personnel et les volontaires de l'antenne de Ngazidja dans la préparation et la réalisation des activités

- \* Il/elle anime le centre à travers la création des activités attractives

- \* Il/elle assure l'enregistrement quotidien des données et rédige des rapports mensuels et trimestriels

- \* Il/elle rédige les posts pour les réseaux sociaux et articles (site web, YouTube, Facebook et Twitter) sous la supervision du responsable de suivi et évaluation

**Profil**

- \* Etre titulaire au minimum d'un BAC + 3 dans l'un des domaines ci-après : Santé, Communication et Sciences sociales

- \* Avoir une bonne connaissance de l'utilisation des logiciels tels que Word, Excel, PowerPoint.

- \* Avoir une bonne perception des défis posés par la Santé de



**IPPF**

FEDERATION INTERNATIONALE  
POUR LA PLANIFICATION  
FAMILIALE

la Reproduction des Adolescents au Comores.

- \* Avoir une expérience de Pair Educateur d'au moins 03 ans avec l'ASCOBEF ou toute autre ONG de Santé.

- \* Connaissance en statistiques serait un atout

- \* Connaissance en anglais serait un atout

- \* Connaissance en gestion et administration serait un atout

- \* Connaissance en gestion de projet serait un atout

- \* Une bonne connaissance de la l'ASCOBEF serait un atout.

**Qualités Requises**

- \* Capable de travailler sous pression.

- \* Capacité à rédiger des rapports de bonne qualité.

- \* Avoir le sens du contact.

- \* Etre dynamique

- \* Avoir le sens d'imagination et de créativité

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

- \* Demande manuscrite adressée au Directeur Exécutif de l'ASCOBEF

- \* Photocopie des Diplômes et Attestations.

- \* Photocopie de l'Acte de Naissance.

- \* Curriculum Vitae

**Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'Adresse suivante avant 5 Février 2022 à 12H30 :**

Directeur Exécutif de l'ASCOBEF

Moroni / Coulée de lave

BP : 524 – Tél : 773 87 72

Email : [ascobef94@gmail.com](mailto:ascobef94@gmail.com)

**Les candidatures féminines sont encouragées.**



**Moroni, 27 January 2022**

Dossier Réf. No : OPS/HRM/2022-007

## AVIS DE RECRUTEMENT

**I. Informations générales**

L'UNICEF Comores recherche activement un ou une Associé(e) aux Finances pour son bureau de Moroni.

Fonction : **Associé (e) aux Finances**  
Fonction du superviseur/Niveau : **Administratrice en charge de l'Administration et des Finances**  
Unité Organisationnelle : **Operations**  
Lieu de travail : **Ngazidja**  
Grade : **GS6**  
Date d'entrée en fonction : **15 mars 2022**

**Qualifications requises :**

**Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :**

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/547894?1ApplicationSubSourceID=>

**II- SOUMISSION DES CANDIDATURES**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le **08 février 2022 à 11.55 heures, heure des Comores.**

**Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (08 février 2022) ne sera pas considéré.**

**Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents requis pourront être retenus pour la sélection.**

**Remarques :**

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature.

Pour toutes informations additionnelles sur cette publication merci de contacter notre Associée Senior aux Ressources Humaines [ramohamed@unicef.org](mailto:ramohamed@unicef.org) ou notre Chef des Operations [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)

## FOOTBALL

## Élan club en deuxième division

La Commission d'appel de la ligue de Ngazidja de football s'est réunie le mercredi 19 janvier pour se pencher sur des affaires soumises à son autorité. Après une première décision de la commission d'homologation et de discipline, c'était à la commission d'appel de trancher. Quatre dossiers en souffrance attendaient donc les juges de la plus haute commission juridique au niveau des ligues. Et ils ont décidé de rétrograder Élan Club en 2e division.

Le 13 janvier, la commission d'homologation et de discipline avait décidé de suspendre Élan club de toutes compétitions pour une période d'une année. Alors la commission qui statue en deuxième recours s'est penchée sur le dossier et a décidé après des enquêtes menées de modifier en partie la décision de la Commission d'Homologation et de Discipline (CHD). Ainsi au lieu d'une suspension d'une année, les jaunes de Mitsoudje sont rétrogradés en deuxième division avec une amende de 100 000 KMF, en vertu de l'article 117-3 et 4 des règlements généraux de la FFC.

Ensuite, la commission s'est penchée sur l'appel interjeté par FC

Chouani. Ce club avait vu ses supporters suspendus 2 matchs et un de leurs joueurs en l'occurrence Dwamir Nadjati Mhadjiri exclu de toute compétition pour une période d'une année. Après enquête, la commission d'appel a décidé de confirmer toutes les décisions prises par la commission d'homologation et de discipline. L'autre dossier qui a été soumis aux juges est une affaire de sorcellerie qui a valu à Dynamo club un retrait de 3 points de la part de la CHD. Citant l'article 84 des règlements généraux la commission a décidé de maintenir les sanctions en l'état. Le problème de la sorcellerie est un fléau qui mine le football comorien. Dans certains clubs, un budget spécial est dédié à ces pratiques d'un autre âge qui vont à l'encontre de tous les principes qui régissent la vie du comorien.

Malgré les sanctions, certains continuent à croire qu'il valait mieux avoir un bon sorcier que miser sur des bons joueurs. Le manque de sportivité et de remise en cause de soi de certains acteurs du football conduit à des tels excès. La culture du sport exige pourtant le respect et les verdicts issus des terrains quels qu'ils soient. Refuser cela pour des raisons extra-sportifs, c'est fouler les principes de base de



l'éthique sportive qui établissent un vainqueur et un vaincu.

Enfin la commission d'appel a confirmé la décision rendue le 11 janvier de sanctionner Alizé Fort d'une amende de 50 000 kmf et la suspension pour 4 matchs d'un joueur de l'équipe de Salimani. La motivation de la commission vien-

drait du fait que les représentants d'Alize Fort ne se sont pas déplacés pour aller se défendre alors qu'ils avaient interjeté appel eux même. Cette série de décision a été largement salué par les amateurs du ballon rond qui retrouvent une certaine cohérence entre la commission disciplinaire et la commission juri-

dique. Une appréciation après une série de décision en fin de saison dernière (affaire Mbube, District mbadjini...) qui ont sérieusement écorné l'image du football comorien dans sa généralité. Pourvu que ça ne soit pas un feu de paille comme on dit chez nous.

AS Badraoui



Moroni, 27 January 2022

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2022-008

## AVIS DE RECRUTEMENT

Administrateur (trice) en charge de la Protection des enfants, FT-NOA  
I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement un ou une Administrateur (trice) en charge de la Protection de l'Enfant pour son bureau de Moroni.

N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne.

Fonction : Administrateur (trice) en charge de la Protection de l'Enfant  
Fonction du superviseur/Niveau : Administrateur au Programme, NOB.

Unité Organisationnelle :

Programme

Lieu de travail :

Ngazidja

Grade :

NOA

Date d'entrée en fonction :

15 mars 2022

Qualifications requises :

Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/547933?lApplicationSubSourceID=>

### II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le **08 février 2022 à 11.55 heures, heure des Comores.**

*Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (08 février 2022) ne sera pas considéré.*

Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents requis pourront être retenus pour la sélection.

Remarques :

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Pour toutes informations additionnelles sur cette publication merci de contacter notre Associée Senior aux Ressources Humaines [ramohamed@unicef.org](mailto:ramohamed@unicef.org) ou notre Chef des Operations [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Environnement  
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2021/014/ MAPETA/PIDC/AMI/ESFM

**RELANCE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES UNITÉS DE STOCKAGES FRIGORIFIQUES MOBILES EN UNION DES COMORES.**

1. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

→ Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé

→ Appui direct aux entreprises  
→ Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter **un consultant pour l'élaboration d'une étude de faisabilité technique et financière pour la mise en place des unités de Stockages frigorifiques Mobiles dans les 3 îles**, dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil, sont définis dans les présents termes de références.

**2. Objectif global du Consultant**

L'objectif de la présente consultation est de réaliser une étude de faisabilité technique et financière des unités de stockages frigorifiques mobiles dans les 3 îles pour permettre aux coopératives agricoles et aux groupements d'agriculteurs d'acheminer des pro-

duits agricoles frais et périssables ou des produits exigeant une température et une hygrométrie constante provenant de leurs zones de production vers le marché.

Sous la supervision du Coordonnateur du PIDC et en collaboration étroite avec la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage, Le consultant sera responsable des tâches suivantes :

- Faire un diagnostic approfondi de la situation de stockage frigorifique des produits agricoles et des unités de stockage frigorifique mobile en Union des Comores et proposer une stratégie opérationnelle pour leur développement ;

- Identifier et analyser les atouts, potentialités, opportunités, contraintes, menaces, enjeux, défis et attentes des acteurs de stockage frigorifique mobile ;

- Identifier la gamme des produits à stocker au froid et à transporter (elle tient compte de la demande sur les différents marchés, de la disponibilité et de la mobilisation des produits et leurs périodes de récolte) ;

- Elaborer les cahiers de charge et les TDRs permettant l'acquisition et l'exploitation des unités de stockage frigorifique mobile...etc.

**3. Profil et expériences acquises**

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (au moins un niveau de Bac+5) en génie industrielle, en transport et logistique, en génie agricole, en gestion des chaînes d'approvisionnement alimentaires ou toute autre discipline apparentée ;

- Avoir des bonnes connaissances dans le domaine de la production, du stockage et de la conservation des produits agricoles ;

- Disposer d'au moins 5 ans d'expériences avérées dans la conception, le dimensionnement des installations frigorifiques mobiles ;

- Disposer d'une expertise éprouvée et avérée dans la rédaction des cahiers de charge définissant les spécifications d'acquisition des unités frigorifiques mobiles...etc

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement** (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018). La méthode de sélection est « la sélection du Consultant Individuel (SCI) ».

**5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :**

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet,

- Un curriculum vitae (CV) actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et des attestations justifiant le niveau académique et les expériences similaires,

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 11 février 2022 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf.n°2021/014/MAPETA/PIDC/AMI/ESF Mau secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com)

**Lancé, le 28 janvier 2022**

**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

**Financement : Association Internationale de Développement (IDA)**

**Financement : Don IDA No D 3820 -KM**

AO:2022/02//RCIP/ÉQ/Comdesk

**Avis d'Appel d'Offres national**

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu en 2018 un Don Additionnel de USD 10 Millions (D 3820-KM) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « **Acquisition des équipements informatiques et audiovisuel relatifs à la gestion des actions de communication des services numériques du Gouvernement (activités e-gouv) au bénéfice de l'ANADEN** ».

2. Le RCIP-4 invite par la présent Appel d'Offres national, qui est constitué d'un seul lot indivisibles, les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour la fourniture de services, de matériels et de systèmes, leur intégration technique et l'appui à leur déploiement auprès des utilisateurs. Ces équipements se présentent comme suit : Acquisition des équipements informatiques et audiovisuel relatifs à la gestion des actions de communication des services numé-

riques du Gouvernement (activités e-gouv) au bénéfice de l'ANADEN.

3. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter le dossier d'appel d'offres au bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Place Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : [rcip.procure@gmail.com](mailto:rcip.procure@gmail.com)

4. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « **vingt cinq mille (25 000 KMF) Francs comoriens** ».

5. Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres conformes aux procédures spécifiées dans le « **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets**

**d'Investissement (FPI)** » édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

6. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus **au plus tard à le 18 février 2022 à 09 heures 00 min**, heure locale-Union des Comores et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million de francs comoriens (1 000 000 KMF)**.

7. Les offres doivent être valides durant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et **le 18 février 2022 à 09 heures 30 min, Heure Locale** en Union des Comores dans le bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Constitutionnelle -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : [rcip.procure@gmail.com](mailto:rcip.procure@gmail.com)

**Lancé le 18 janvier 2022**